

Corollaire à l'étude de E. Peel et M. Chardome sur les filaridés des chimpanzés au Congo belge,

PAR

J. RODHAIN.

Du très intéressant mémoire de E. Peel et M. Chardome qui paraît dans le présent fascicule de ces Annales (1), il ressort que, au Congo Belge, l'anthropoïde *Pan paniscus* peut héberger dans ses tissus pas moins de 4 microfilaires différentes. De celles-ci, les auteurs belges ont réussi à découvrir deux formes parentales, à savoir : *Dipetalonema streptocerca* et *Dipetalonema vanhoofi*.

Elles constituent respectivement les adultes de *Microfilaria streptocerca* et de la microfilarie que, dès 1902, Ziemann (2) avait considéré comme identique à *Microfilaria perstans* de l'homme.

Cette dernière identification fut admise par toute une série d'auteurs qui, après Ziemann, s'occupèrent de cette microfilarie. En 1939, fut isolé à Anvers, chez un jeune chimpanzé *Pan satyrus* (3) du Congo Belge, un couple de macrofilaires que nous avons décrit avec L. van den Berghe sous le nom de *Paraloea anthropopitheci*; nous avons rapporté à cette forme parentale la prétendue *Microfilaria perstans* de l'anthropoïde africain.

Notre opinion était admissible parce que le chimpanzé chez qui nous avons rencontré les macrofilaires *Paraloea* montrait dans son sang la microfilarie du type *perstans*, la seule connue à cette époque chez *Pan paniscus*. Elle ne peut évidemment plus être soutenue maintenant que la forme parentale de la *pseudofilaria perstans* est découverte et décrite.

Si E. Peel et M. Chardome, qui connaissent notre description de *Paraloa anthropopitheci*, n'ont pas relevé le fait, c'est qu'ils ont voulu me laisser le soin d'y insister personnellement. Et ceci me fournit l'occasion de revenir un moment sur l'identité même de la macrofilaire *Paraloa anthropopitheci* Rodhain et van den Berghe.

En décrivant ce parasite, nous avons eu soin de le comparer à *Loa loa* dont il se rapproche incontestablement. Malheureusement la femelle ne contenait pas d'embryons, ce qui constituait une lacune évidente. L'étude des microfilières aurait pu heureusement compléter notre comparaison avec la forme parentale de *Microfilaria diurna*. Elle nous aurait très certainement évité de considérer *Paraloa anthropopitheci* comme étant l'adulte de la *pseudofilaria perstans*.

Devant les faits nouveaux connus, un doute peut s'élever dans l'esprit des critiques sur l'identité réelle de la macrofilaire que nous avons décrite. Ils pourraient se demander s'il ne s'est pas agi d'une forme de *Loa loa*, entravée dans son développement normal par le changement d'hôte. C'est une hypothèse qui, à notre avis, pourrait être assez facilement contrôlée. Il ne manque pas au Congo Belge de régions où *Loa loa* est fréquente, et où il ne sera pas difficile de trouver des chrysoptes infectés.

En insérant sous la peau de chimpanzés des trompes de chrysoptes renfermant des formes filariennes infectantes, on pourra établir si vraiment le chimpanzé comme le *Cercocobus albigena* Johnstoni (4) est susceptible d'être infecté par la *Loa loa* humaine.

Pour terminer cette mise au point, il me faut insister un moment sur une remarque faite par les auteurs de Léopoldville au sujet de la localisation probable des formes parentales des deux microfilières dermiques nouvelles: *Microfilaria rodhaini* et *Microfilaria binucleata*.

Ils disent que, comme ces microfilières ont été rencontrées uniquement dans des scarifications du derme, on peut croire qu'elles appartiennent à des espèces spécifiques de la peau. Cette hypothèse peut être vraie, mais il faut cependant dire que la localisation des microfilières n'est pas toujours en rapport

avec celles des microfilaires. Si le fait se vérifie pour *Dipetalonema streptocerca*, il ne se répète pas pour l'*Onchocerca volvulus*.

Sans doute, les kystes qui incluent ce parasite peuvent se rencontrer adhérant directement au derme cutané, mais ils peuvent en être distants et même se trouver dans les muscles. Quant à la localisation vraie des microfilaires, elle est le tissu conjonctif dense, ainsi que nous l'avons fait ressortir à plus d'une reprise (4). Et, sous ce rapport, il serait intéressant de rechercher la présence éventuelle de *Microfilaria streptocerca* dans différents tissus chez des chimpanzés porteurs de nombreux embryons filariens, comme d'ailleurs aussi chez l'homme.

E. Peel et M. Chardome m'ont fait aimablement parvenir des fragments de peau et différents organes du chimpanzé II. Nous avons retrouvé dans les coupes de la peau de très rares exemplaires de *Microfilaria streptocerca* à côté de spécimens plus nombreux de *Microfilaria rodhaini*. Dans les coupes d'organes (foie, rate, poumons, reins, cerveau, moelle osseuse) les embryons filariens étaient absents, mais il faut rappeler qu'il s'agissait d'un animal pauciparasité.

Pour finir, nous souhaitons que des recherches ultérieures permettront à E. Peel et M. Chardome de compléter leurs très intéressantes découvertes.

Samenvatting. — *Paraloe anthropopitheci*, beschreven in 1939 door Rodhain en van den Berghe, mag niet meer aanschouwd worden als moederworm van de microfilaria uit het bloed der chimpanzes. Na het werk van E. Peel en M. Chardome behoort deze microfilaria tot *Dipetalonema vanhoofi*.

BIBLIOGRAPHIE.

1. Peel, E. et Chardome, M. — Sur des filariidés de chimpanzés *Pan paniscus* et *Pan satyrus* au Congo Belge. *Ann. Soc. Belge Méd. Trop.*, 1946, t. XXVI, p.
2. Ziemann, H. — Ueber das vorkommen van *Filaria perstans* und trypanosomen beim shimpanse. *Arch. f. Sch. u. Tropenhyg.*, 1902, Bd. VI, p. 362.
3. Rodhain, J. et van den Berghe, L. — *Paraloe anthropopitheci*, genre et

espèce nouveaux de filarioidea chez le chimpanzé au Congo Belge. *Ann. Soc. Belge Méd. Trop.*, 1939, t. XIX, p. 445.

4. Sandground, J. H. — On the occurrence of a species of *Loa* in monkeys in the Belgian Congo. *Ann. Soc. Belge Méd. Trop.*, 1936, t. XVI, p. 273.
5. Rodhain, J. — Les localisations tissulaires de *Microfilaria volvulus*. *Festschrift Nocht.*, 1937, pp. 513-516.